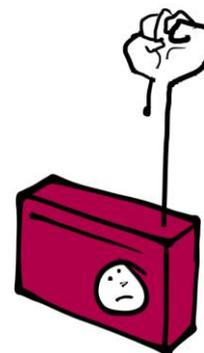


RADIO FRANCE : PRES D'UN MOIS DE GREVE ...

Les inquiétudes sur l'emploi, le sort de l'entreprise et les missions de service public demeurent.

La grève à Radio France s'est achevée le 16 avril à la mi journée. Pour le syndicat Cgt « ce mouvement de 28 jours a démontré la grande dignité, la détermination et la créativité des salarié-es de Radio France en grève. Il a porté avec force les valeurs de la radio publique. Cette grève historique n'a pourtant pas suffi à faire reculer la direction et le gouvernement. Une nouvelle étape s'annonce maintenant. Le plan stratégique, lourd de menace pour la production, les antennes, les métiers, accompagné d'un plan de suppressions d'emplois reste à combattre. Pour le repousser, les salarié-es devront continuer à faire preuve de la même unité et de la même détermination. » Retour sur les faits saillants de ce mouvement social qui a permis d'imposer les conditions d'une autre négociation sous l'égide d'un médiateur.



EN COLÈRE

- 16 mars : les syndicats Cgt, Cfdt, Fo, Sud et Unsa de Radio France appellent les personnels à cesser le travail à partir du 19 mars pour une durée indéterminée. Ils dénoncent le désengagement de l'Etat, l'étranglement budgétaire actuel ainsi que les projets de restructuration de la Direction « qui portent atteinte aux métiers, aux contenus, à l'organisation du travail » et à la démolition programmée de Radio France et de ses missions de service public.
- 19 mars : début de la grève pour la défense des missions de service public et pour le maintien de la production. Les syndicats dénoncent l'annulation des concerts programmés pour l'Orchestre National à l'Auditorium de Radio France le 19 mars au soir et pour l'Orchestre Philharmonique à la Philharmonie de Paris le 20 mars aux seules fins de priver les musiciens de l'exercice de leur droit de grève et de leur libre expression.
- 20 mars : Mathieu Gallet – le PDG de Radio France est chahuté par les salariés réunis en Assemblée Générale.
- 23 mars : les antennes de Radio France sont fortement perturbées. Le 7-9 de France Inter est supprimé. Mathieu Gallet adresse une lettre à l'ensemble des salariés dans laquelle il « s'excuse » d'avoir engagé les travaux de rénovation de son bureau, en admettant qu'il aurait du « reporter cette opération de restauration » révélée par le « Canard Enchaîné » pour un coût de 105 000 €. Dans ce courrier, il évoque « des mesures d'accompagnement de départs volontaires, notamment à destination des séniors. »
- 4 avril : l'intersyndicale Cgt, Cfdt, Fo, Sud et Unsa déclarent dans un communiqué de presse qu'« après 17 jours de grève, la direction de Radio France ne semble toujours pas prendre la mesure de la situation ... La Direction demeurant inflexible, les Organisations Syndicales réitèrent leur demande de médiation... »
- 8 avril : Mathieu Gallet présente devant la Commission des Affaires Culturelles de l'Assemblée nationale son plan stratégique 2015-2019. Au menu une réduction nette d'effectifs de 250 à 300 équivalents temps plein, la fin des émissions en ondes longues et moyennes, le redimensionnement des deux orchestres et un élargissement des secteurs autorisés à faire de la publicité. Le même jour, les élus du CCE quitte la séance dont l'ordre du jour portait sur le projet stratégique du PDG de Radio France.

- 9 : avril : Fleur Pellerin, ministre de la Culture et de la Communication, annonce avoir confié à Dominique-Jean Chertier une mission de médiation dans le conflit social à Radio France.
- 12 avril : le médiateur remet son rapport à Fleur Pellerin.
- 13 avril : Fleur Pellerin déclare qu' « il appartient maintenant à chacun de prendre ses responsabilités quant à la reprise des antennes et à l'engagement de la 2^{ème} phase de la médiation, qui doit permettre l'accompagnement sur le plan du dialogue social de l'entreprise dans le cadre de la finalisation du Contrat d'objectifs et de moyens. » Puis la ministre de la Culture et de la Communication rend visite à l'intersyndicale de Radio France pour affirmer « l'enlisement de la situation ne bénéficie à personne ...».
- 14 avril : 4 syndicats (Cfdt, Fo, Unsa et Sud) se prononcent pour l'arrêt de la grève. Seule la Cgt maintient son préavis de grève. Fleur Pellerin indique que la première phase de mission du médiateur Dominique-Jean Chertier est close et qu'il accompagnera « l'entreprise dans la discussion de son contrat d'objectifs et de moyens 2015-2019 » afin de permettre « un diagnostic partagé sur la situation de l'entreprise et de répondre aux interrogations et aux inquiétudes qui sont apparues au cours de ce conflit ».
- 15 avril : après 28 jours de grève et la levée des préavis des autres syndicats, la Cgt vote la levée de la grève à compter du 16 avril à 13 heures « délai nécessaire pour que les grévistes dans les stations de France Bleu ou en horaires décalés puissent prendre leurs dispositions ». Le même jour, les comptes annuels 2014 de la Maison Ronde ont été présentés lors du Conseil d'administration. Le chiffre d'affaires de 645,5 millions d'euros est resté stable et les comptes 2014 se soldent par un déficit de 2 millions d'euros, une première depuis 1999.